

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **60 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

Folklore

La Société suisse des traditions populaires a offert à son ancien président, M. Karl Meuli, à l'occasion de son soixantième anniversaire, le 16 septembre 1951, et sous le titre *Heimat und Humanität*, un tome entier des *Archives suisses des traditions populaires*¹. Dans ce beau volume de trois cents pages, parmi vingt articles traitant des sujets les plus divers, des Achéménides et des Noces aldobrandines aux panaris d'autrefois et aux ex-voto des églises de Suisse, une seule étude en français, mais qui nous intéresse tout particulièrement. Elle est de M. Louis Junod et intitulée : *Le charivari au Pays de Vaud dans le premier tiers du XIX^e siècle*².

Expression de la désapprobation populaire des remariages de veufs et de veuves, le charivari remonte au moyen âge. Il consistait en cris, blasphèmes, vociférations diverses, propos outrageants, tapage grossi encore du bruit de divers instruments. Pour y échapper, les époux n'avaient qu'une ressource : se racheter en payant au chef de la société des jeunes gens du village une certaine somme qui était dépensée en réjouissances.

L'habitude du charivari se maintint au Pays de Vaud, dans les campagnes, durant toute la période bernoise, malgré les interdictions gouvernementales. Il provoquait des désordres assez graves, parfois même des meurtres, et les nouvelles autorités vaudoises, au lendemain de 1803 et malgré la nécessité dans laquelle elles se trouvaient de ne pas mécontenter les populations paysannes, se virent dans l'obligation de prendre des mesures sérieuses : la loi du 10 mai 1806 contre les charivaris est à la fois très précise et très sévère.

Tirant ses renseignements des nombreux dossiers d'enquêtes et de procédures pénales conservés aux Archives cantonales vaudoises, M. Louis Junod a pu établir les caractères généraux des charivaris dans le canton de Vaud au début du XIX^e siècle : troupe d'hommes déguisés et masqués qui font du bruit (cors, cornets, crécelles, sifflets, toupins, fusils, etc.), chantent et crient des obscénités ou des moqueries, à plusieurs reprises, dans le voisinage de la maison des époux ; suites souvent graves de ces manifestations (atteintes à la propriété, rixes

¹ *Heimat und Humanität. Festschrift für Karl Meuli zum 60. Geburtstag.* Archives suisses des traditions populaires, tome 47, Bâle 1951, X + 291 p., portrait, planches.

² *Op. cit.*, pp. 114-129.

parfois mortelles) ; complicité plus ou moins avouée de presque toute la population du village ; position difficile du juge de paix chargé de mener l'enquête ; non-lieu en quelque sorte de rigueur, le dernier mot restant rarement à l'autorité.

Tout cela, M. Junod l'illustre d'une foule d'exemples précis, parfois amusants, parfois tragiques, qui font admirablement revivre un aspect peu connu de la vie quotidienne de la campagne vaudoise dans le premier tiers du siècle passé. Et il démontre facilement que le charivari a alors, sous l'influence des circonstances politiques peut-être, entièrement changé de sens et de caractère. Au moyen âge et à l'époque bernoise, seuls les remariages de veufs ou de veuves étaient visés. Au XIX^e siècle, les sociétés de garçons sont devenues plus exigeantes ; elles prétendent extorquer d'abord aux étrangers au village, puis à tout nouveau marié, qu'il soit veuf ou non, une somme destinée à payer généreusement à boire à la jeunesse du lieu. Les exceptions que constituent quelques tumultes, quelques chahuts provoqués par l'immoralité ou l'inconduite, ou encore par les passions de la politique locale, ne sont pas à proprement parler des charivaris.

Aujourd'hui, cette coutume curieuse semble bien morte. Les amateurs de folklore eux-mêmes ne le regrettent pas.

J. C. B.

De l'histoire qui pourrait être du roman

Cette affirmation n'est pas exagérée, tout lecteur de la vie de Paul Didier¹ en conviendra. Paul Didier est un véritable personnage de roman, royaliste sous l'Empire, bonapartiste, semble-t-il, sous la Restauration. Les auteurs de ce livre ont apporté bien des éclaircissements sur la mystérieuse affaire que fut la tentative de soulèvement de la nuit du 4 au 5 mai 1816 à Grenoble, mais ils n'ont pu en révéler le dernier mot. Didier s'enfuit dans le royaume de Sardaigne après l'échec ; mais il fut arrêté, extradé, et exécuté à Grenoble le 10 juin 1816.

Ce livre passionnant jette une vive lumière sur cette période troublée de l'histoire de la France et sur un de ses événements les plus curieux. Les stendhaliens y trouveront leur compte non moins que les historiens ; puisque à plusieurs reprises, au tournant des pages de ce livre, on rencontre Stendhal et son père, Chérubin Beyle ; et que l'histoire de Paul Didier fournit de nouveaux renseignements sur le protégé insaisissable qu'était Fouché.

En vérité, de l'histoire qui se lit comme un roman.

L. J.

¹ FRANÇOIS VERMALE et YVES DU PARC, *Un conspirateur stendhalien, Paul Didier, 1758-1816*. Paris, S. G. A. F., 1951. VI et 324 pages, plusieurs planches hors texte.

Morges

Il y a quelques années, en 1941 et 1944, M. Emile Küpfer a publié un *Morges dans le passé*, en deux volumes, le premier consacré à la période savoyarde, le second, à la période bernoise. Comme cette première édition touchait à sa fin, les autorités morgiennes ont demandé à l'auteur d'en préparer une nouvelle en un seul volume, cette édition étant avant tout destinée à être distribuée chaque année aux jeunes gens de Morges pour leurs vingt ans. Ce nouveau volume vient de paraître¹. On y retrouve l'essentiel de la première édition, soit tous les chapitres sauf un, et la plupart des planches hors texte. Mais l'auteur a supprimé les notes et les annexes. Son volume présentera donc le même intérêt pour ses jeunes lecteurs, mais les historiens devront continuer à se reporter à l'ancienne édition pour les indications de sources, les preuves, les discussions critiques, les listes de magistrats, etc. On ne peut que féliciter M. Küpfer du succès remporté par la première édition, et les autorités de Morges d'avoir trouvé cette excellente manière d'initier les jeunes à la vie civique et à l'histoire de leur ville.

Morges vient également de faire l'objet d'un des cahiers du Griffon². L'auteur, M. Emmanuel Buenzod, se défend d'être un historien ; il se contente donc de faire des emprunts discrets ou de renvoyer à M. Emile Küpfer. C'est en poète sensible et délicat qu'il dépeint le charme particulier de sa petite ville natale, et qu'il évoque l'atmosphère de son lac et de sa campagne environnante. Il a été admirablement secondé par le photographe, M. Chiffelle, dont les vues « plaquent » étonnamment sur les phrases de M. Buenzod. Il résulte de cette collaboration si heureuse un nouveau volume des *Trésors de mon Pays*, qui nous paraît un des mieux venus de cette collection qui compte déjà tant de réussites.

L. J.

Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953

La préparation du volume, que projette la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie pour commémorer à la fois le 150^e anniversaire du canton de Vaud et son propre cinquantième, avance bon train. Une bonne partie des différents articles sont déjà prêts, et l'on a commencé la composition du volume à l'imprimerie. Dans quelques jours, les prospectus invitant à la souscription partiront aux quatre coins du canton ; nous prions nos lecteurs de leur faire bon accueil et de les renvoyer sans tarder, munis de leur souscription.

¹ EMILE KÜPFER, *Morges dans le passé, 1286-1798*. Nouvelle édition. Lausanne, La Concorde, 1952. 288 pages, 12 planches hors texte.

² EMMANUEL BUENZOD, *Morges*. Photographies M.-F. Chiffelle. Trésors de mon Pays, numéro 59. Editions du Griffon, Neuchâtel, 1952. 16 pages et 32 planches de photographies.